

MR MERCIER JEAN CLAUDE
16 RUE DES METIERS
44400 REZE

Interlocuteur : Direction régionale Pays de Loire
Service Clients LINKY

Téléphone : N° Vert : **0800 054 659**
du lundi au vendredi de 8h à 19h

Adresse Mail : serviceclients-paysdelaloire@erdf.fr

PDL : 14297105611874

Adresse : 16 RUE DES METIERS

concernée : 44400 REZE

LA ROCHE SUR YON , le 18/02/2016

Objet : Votre refus de remplacement du compteur d'électricité par un compteur Linky

Monsieur,

Par votre mail du 18/02/2016, vous nous faites part de votre refus d'installation d'un compteur communicant Linky et vous attirez notre attention sur l'impact potentiel de ce nouveau compteur sur votre santé.

Attentive à vos réserves, je vous prie de trouver ci-après toutes les informations qui seront de nature, je l'espère, à répondre à vos interrogations.

Dans le cadre de l'arrivée du compteur communicant, ERDF procède depuis plusieurs années à des mesures régulières en sollicitant notamment un laboratoire indépendant, le Laboratoire National de métrologies et d'Essais (LNE). ERDF respecte scrupuleusement la réglementation en vigueur sur cette question, laquelle vise à restreindre le risque sanitaire vis-à-vis de la population française.

Il faut retenir que le compteur Linky est un instrument basse puissance, comparable aux compteurs électroniques dont vous êtes déjà équipés. À l'intérieur du logement, le compteur Linky n'induit pas davantage de champs électromagnétiques que le compteur actuel. En effet, la technologie CPL utilisée par le compteur Linky n'utilise pas d'émetteur radio pour communiquer : elle utilise les câbles électriques déjà existants pour y superposer le signal à transmettre pendant seulement quelques secondes par jour.

Concrètement, pour cette communication, il superpose au signal électrique (de fréquence 50 Hz) un autre signal d'une plus haute fréquence (63 et 74 kHz) qui permet de transmettre les informations du compteur (notamment les données de consommation). Cela permet d'utiliser les câbles électriques déjà existants pour communiquer sans pour autant dégrader la qualité du signal électrique.

Toute la journée, le compteur Linky fonctionne comme les compteurs électriques dont les foyers français sont équipés depuis plus de 20 ans. Il utilise le CPL uniquement en amont du compteur, et cela pendant seulement quelques secondes par jour.

Il n'y a pas de communication CPL en aval compteur : pour communiquer avec les équipements du logement client, des connectiques sont disponibles sur le compteur. Ces connectiques sont appelées sorties télé-information client (TIC) et utilisent la technologie filaire très courante dans notre quotidien.

Concernant vos interrogations sur l'emploi, plus de 10 000 emplois seront mobilisés sur tout le territoire dans le cadre du déploiement des compteurs communicants. ERDF a fait le choix de soutenir la filière électrique française. La pose des compteurs Linky est confiée à 80 partenaires, qui seront au rendez-vous en s'appuyant notamment sur des bassins d'emplois locaux. Ils sont formés par les équipes d'ERDF, notamment sur les aspects gestion et relations clients. La pose des compteurs mobilisera à elle seule 5000 techniciens au quotidien dans toutes les régions.

Par ailleurs, ERDF a retenu 6 constructeurs pour réaliser la fabrication et l'assemblage du compteur : le groupe Cahors (Cahors, 46), Elster (Estrees Deniecourt, 60), Itron (Chasseneuil du Poitou, 86), Landis et Gyr (Montluçon, 03), Sagemcom (Teden, 22), Ziv (Fontaine, 38). ERDF a par ailleurs lancé un appel d'offres sur le recyclage des compteurs. Au-delà, l'installation des compteurs communicants est une source d'activités nouvelles pour les différents acteurs du secteur de l'énergie : fournisseurs, distributeurs, producteurs, start-ups... Sans oublier la dimension internationale, ERDF accompagnant la filière électrique française dans des développements à l'étranger.

Pour les activités en décroissance, en particulier pour les entreprises assurant la relève des compteurs, ERDF travaille avec elles pour leur permettre de s'adapter, sachant que le changement se fera sur plusieurs années et que nombre d'entre elles souhaitent se positionner sur les appels d'offres pour les prestations de pose.

L'investissement réalisé pour l'installation des compteurs communicants est pris en charge par ERDF. Il sera compensé par les gains réalisés sur les interventions techniques, les consommations non comptabilisées et l'amélioration du pilotage du réseau. L'intervention de remplacement du compteur n'est pas facturée au client. Le coût du Programme Linky sera sans impact sur sa facture. Les services mis en œuvre par ERDF (interventions à distance, accès aux données de consommation sur un portail internet sécurisé) sont gratuits et destinés à tous les clients. De plus, les compteurs Linky ne changent pas la manière de comptabiliser la consommation globale du foyer, en kWh. Il ne modifie pas la manière dont l'énergie est consommée à l'intérieur du logement, et n'occasionne pas de pannes des appareils du client.

Les appareils de la maison conformes aux normes européennes (télévision, lampe tactile...) n'utilisent pas la bande de fréquence SENELEC A réservée au Distributeur: il n'y a donc aucun risque d'interférence.

Le compteur Linky utilise pour communiquer un signal qui se superpose au réseau électrique (CPL). Ce signal, bas débit, ne peut pas être à l'origine d'incendies.

Il est important de rappeler que le risque d'incendie est indépendant du type de compteurs posés, il est par contre lié à la qualité du geste technique «de serrage mécanique» des câbles d'arrivée électrique.

La pose d'un compteur est assurée par un personnel qualifié et répond donc à des règles strictes, notamment en matière de serrage de ces connexions qui se fait à l'aide d'une clé dynamométrique (couple de serrage à 5 N/m).

Une sensibilisation particulière est réalisée lors de la formation des techniciens. De plus, ce point est vérifié lors des contrôles qualités qui sont menés tout au long du déploiement des compteurs.

Durant l'expérimentation, il y a eu quelques rares cas d'incendies (8 cas sur des centaines de milliers de compteurs posés) dus à des problèmes lors de l'installation (serrage des connexions).

Espérant vous avoir fourni tous les éléments d'explication vous permettant de comprendre notre démarche, et, persuadé de votre compréhension, vous trouverez plus de renseignements sur le compteur Linky sur notre site www.erdf.fr/Linky.

Nos équipes se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi de 8h à 19h au N° Vert suivant **0 800 054 659** Service S. appel gratuits (soit 08000 LINKY).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Le Service Clients ERDF
Alix ARVISET